

Le nouveau PDME

Le partage des risques entre partenaires

Après deux décennies d'existence, le très populaire Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) a été considérablement modifié et simplifié, afin qu'il soit plus facile pour les sociétés de demander au gouvernement fédéral une aide à la commercialisation liée à l'exportation.

Le PDME est un programme de partage des risques financiers, qui donne aussi accès à des renseignements sur les marchés internationaux tout en offrant des services destinés à faciliter les exportations.

Établissant une relation de partenariat entre le gouvernement et la société, le nouveau programme permet à cette dernière de prendre le temps d'étudier en détail son marché cible. De plus, il est conçu pour être adapté facilement aux changements des conditions de marché.

BUT ET OBJECTIF

D'une manière générale, le PDME a pour but d'augmenter la prospérité du Canada et sa compétitivité sur les marchés internationaux.

Plus spécifiquement, l'objectif du PDME est d'augmenter les ventes à l'exportation de biens et services canadiens en couvrant une partie des coûts que les sociétés ne pourraient ou ne voudraient pas engager seules, et donc en réduisant les risques liés à l'ouverture d'un marché étranger.

STRUCTURE

Le PDME comporte désormais quatre éléments principaux : Stratégie de développement des marchés (SDM), Petites entreprises ou entreprises novices à l'exportation, Soumissions pour projets d'immobilisations et Activités spéciales.

Le nouveau volet SDM regroupe cinq composantes de l'ancien PDME*, auxquelles s'ajoutent de nouvelles options qui répondent aux nécessités de l'environnement moderne des affaires. La SDM aidera les sociétés par le biais d'évaluations des plans de commercialisation structurés